



CONSEIL COMMUNAL
GLAND

Procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 20 juin 2013

Le président, M. Michael Rohrer, ouvre la séance à 19h00, à la Salle communale.

Il salue la présence de Mmes et MM. les Conseillers, de Mmes et MM. les Municipaux, ainsi que de la presse et du public.

Il remercie l'huissier et l'huissier-suppléant pour leur présence et la préparation de la salle ainsi que le personnel communal des Services de conciergerie pour la mise en place de celle-ci.

1. Appel et ordre du jour

L'appel fait constater la présence de 56 Conseillers et Conseillères.

12 personnes sont excusées (Mmes Emilie Chitra, Maëlle Meigniez, Marion Wahlen et MM. Marcel Brauch, José Da Silva Pinheiro, Jean Egger, Christian Gander, Jean-Philippe Genoud, Guillaume Labouchère, Carol Petipierre, Cristian Riccio, Daniel Richard).

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Le président s'assure que chaque Conseiller-ère a été régulièrement convoqué-e et a reçu les documents relatifs à l'ordre du jour.

Le président annonce 3 modifications de l'ordre du jour, à savoir: retrait du préavis N° 44 par la Municipalité; deux nominations à l'Association intercommunale du «Réseau d'accueil des Toblerones» (RAT) au lieu d'une; remplacement d'un membre à la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communale.

Le bureau a reçu deux interpellations.

Interpellation de M. Patrick Uebelhart «Demandant plus de transparence et de suivi dans les dossiers votés lors des Conseils».

Interpellation de Mme Régina Bovet «Horaires des Ecopoints».

Les interpellations étant soutenues chacune par cinq membres, elles seront ajoutées à l'ordre du jour et jointes au procès-verbal. (Conf. Annexes I et II)

Le président demande aux intervenants s'ils désirent développer leur interpellation séance tenante, ceux-ci répondent par l'affirmative.

L'ordre du jour est donc le suivant:

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 mai 2013.
3. Assermentation de 1 Conseiller/ère
4. Communications du bureau.
5. Communications de la Municipalité.

Préavis avec décision en un seul débat

6. Comptes de l'exercice 2012.
7. Rapport de la Commission de gestion sur l'exercice 2012.

Préavis avec décision

8. **Préavis municipal N° 45** relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions.

Première lecture

9. **Préavis municipal N° 46** relatif à l'adaptation des installations de traitement et de télégestion de la station de traitement des eaux du Montant.
10. **Préavis municipal N° 47** relatif à l'octroi d'un crédit de réalisation des équipements (accès ferroviaire et routier) de la parcelle N° 436 au lieu-dit «En Vertelin».

Autres objets

11. Nomination d'une Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Moritz de Hadeln «Qualité de l'air que nous respirons».

Divers

12. Nomination du bureau du Conseil pour l'année 2013 – 2014.
 - élection du président
 - élection du 1^{er} vice-président
 - élection du 2^e vice-président
 - élection de deux scrutateurs
 - élection de deux scrutateurs-suppléants
 13. Nomination de la Commission de gestion.
 14. Nomination d'un membre à la Commission du Plan de zones.
 15. Nomination de deux délégué/es auprès de l'Association intercommunale d'accueil «Réseau d'accueil des Toblerones» (RAT).
 16. Nomination d'un/e délégué/e auprès du Conseil intercommunal du Conseil régional.
 17. Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes communales.
 18. Interpellation de M. P. Uebelhart, au nom du groupe des Verts de Gland «Demandant plus de transparence et de suivi dans les dossiers votés lors des Conseils».
 19. Interpellation de Mme R. Bovet «Horaires des Ecopoints».
 20. Divers + propositions individuelles.
- La discussion est ouverte sur cet ordre du jour.
 - La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

L'ordre du jour est accepté, sans avis contraire ou abstention.

Avec l'arrivée de M. Charanjit Dhanjal, le nombre de Conseillers présents passe à 57.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 2 mai 2013.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée. La discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, 1 abstention signifiée, le Conseil communal accepte le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 2 mai 2013.

3. Assermentation d'un Conseiller

Mme Cornaz-Rovelli au nom du groupe Les Verts de Gland, présente M. Jérôme Ghedira, remplaçant M. Marco Fulvio Amado Ribeiro, démissionnaire. M. Ghedira est âgé de 30 ans et a habité Gland à plusieurs reprises. Il est consultant en stratégie et direction créative, c'est-à-dire qu'il accompagne les sociétés dans leurs choix décisionnels et supervise leurs actions de communication pour des campagnes globales. Après avoir suivi une formation en marketing, communication et relations publiques, il a pu mettre à profit son expérience au service de plusieurs compagnies d'importance telles que: Culture Pub, Sony Music, Renault, les Nations Unies. Désireux de rejoindre le milieu de la coopération internationale, M. Ghedira travaille actuellement en tant que bénévole volontaire pour l'Organisation internationale pour la Migration. Merci de lui réserver bon accueil.

Le président invite M. Ghedira à venir devant le bureau afin de prêter serment et demande au Conseil, à la presse et au public de se lever pour l'assermentation.

Le nouveau Conseiller, après lecture du serment, promet de le respecter.

Le président le félicite et l'invite à rejoindre les rangs du Conseil.

Compte tenu de cette assermentation, le nombre de Conseillers présents passe à 58.

Avec l'arrivée de Mme Stella Motta Larrivé, le nombre de Conseillers présents passe à 59.

4. Communications du bureau

- Le 19 mai, le bureau a reçu la démission de Mme Muriel Favez, avec effet au 21 juin 2013, lecture en est faite.

Le président relève que Mme Favez a participé depuis 1988 à pas moins de 168 séances de Conseil communal et la félicite pour cette belle assiduité. Elle est vivement applaudie.

- Le 28 mai, le bureau a reçu la démission de M. Jean Egger, avec effet au 30 juin 2013, lecture en est faite.
- Le 28 mai, le président, le 1^{er} vice-président, la secrétaire et la suppléante, ont pris part à la séance de présentation sur la nouvelle Loi sur les communes donnée par M. le Préfet.
- Le 9 juin ont eu lieu des votations portant sur 2 objets fédéraux et 4 objets cantonaux, à savoir:

Votation fédérale:

- Initiative populaire du 7 juillet 2011 "Élection du Conseil fédéral par le peuple" a été rejetée par 78,3% de non et 22,7 % de oui.

- Modification du 28 septembre 2012 de la loi fédérale sur l'asile (LAsi) a été acceptée par 73,8% de oui et 26,2% de non.

Votation cantonale:

- Modification de l'article 80 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (compétence en matière de contrôle de la validité d'une initiative) a été acceptée par 82,5% de oui et 17,5% de non.

- Modification de l'article 84 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (prolongation du délai de récolte des signatures en cas de référendum facultatif) a été acceptée par 84,4% de oui et 15,6% de non.

- Modification de l'article 113 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (délai de vacance au Conseil d'État) a été acceptée par 95,7% de oui et 4,3% de non.

- Modifications des articles 166 et 179 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 (réorganisation de la Cour des comptes) a été acceptée par 96,1% de oui et 3,9% de non.

Le taux de participation a atteint 37,1%.

• Le 18 juin a eu lieu au Refuge communal la traditionnelle sérénade à l'attention du président du Conseil. La météo était au rendez-vous ce qui a permis de passer une chaleureuse soirée. Le président remercie toutes et tous de leur présence et pour les messages adressés.

• Ce 20 juin, le président a reçu la lettre de démission de la Municipalité, avec effet au 31 août 2013 de Mme Florence Golaz, lecture en est faite.

• Mme Golaz souhaite dire quelques mots aussi, le président lui passe la parole.

«Il y a des jours où l'on doit prendre des décisions difficiles, de quitter ce que l'on aime faire, pour relever de nouveaux défis. Ce choix, j'ai dû l'effectuer ce matin, ayant appris que j'avais été retenue au terme d'une procédure de sélection pour un poste de cadre à l'Etat de Vaud.

L'adage dit: «On connaît ce que l'on quitte, on ne sait pas ce que l'on prend», et c'est bien le cas pour moi ce soir.

Je quitte une charge passionnante et enrichissante, au service des habitantes et habitants de ma commune, charge pour laquelle j'ai eu beaucoup de plaisir et qui m'a également beaucoup apporté. Je tiens à remercier tout particulièrement mes collègues de la Municipalité pour les années passées ensemble ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale, qui témoignent d'un engagement constant pour notre commune.

En 2006, seule femme dans un collège de 5 personnes et rejointe en 2011 par Christine et Isabelle, je pars en sachant que la relève féminine est assurée et que la Municipalité de Gland n'est plus un bastion masculin... Je me réjouis déjà de fêter un jour la prochaine syndique (avec que).

Grâce au soutien de mes collègues, j'ai pu contribuer au développement de certains projets qui me sont chers: agrandissement de la bibliothèque, mise sur pied d'un centre aéré, prise en compte de la problématique de l'intégration, 1^{ère} étape de la réorganisation des transports publics pour en citer que quelques-uns.

Il est particulièrement difficile de quitter la gestion d'une commune en pleine mutation, qui vivra ces prochaines années des développements importants: après Eikenott, viendront les quartiers de La Combaz, de gare-sud, ainsi que l'ouest de Gland. Un des principaux défis sera d'absorber cette croissance, de continuer à délivrer des prestations pour l'enfance et la jeunesse tout en tenant compte du vieillissement de la population. Les infrastructures devront suivre, au niveau des équipements, mais également au niveau des offres culturelles et sportives.

Autant de défis que devra relever également ce Conseil communal.

Si je quitte bientôt mes deux mandats, je resterai toujours une observatrice active de la politique communale et bien sûr une militante au parti socialiste! A ce propos, j'ose espérer que, dans un avenir proche, la gauche et les verts soient davantage représentés au sein de la Municipalité!

Merci pour votre attention».

• M. Cretegnny adresse aussi quelques mots intitulés : Florence et les surprises. La première, c'est une femme présente à l'exécutif après Mireille Wahlen dans les années 1980; la deuxième, c'est la première municipale ou municipal depuis 30 ans, qui quitte en cours de législature; la troisième, c'est la première qui a réalisé une rupture de collégialité concernant l'initiative des rives publiques, ce qui a engendré bien quelques débats nourris et musclés en Municipalité, mais sur lesquels il a été possible de rester serein; la quatrième, c'est d'accoucher entre deux séances. Même s'il y a eu des moments parfois tendus, la Municipalité a fonctionné dans une ambiance extrêmement agréable et elle est très émue de la voir partir vers un autre poste. Au nom des ses collègues, il lui souhaite tout le meilleur possible dans cette nouvelle carrière. Un bouquet lui est remis sous les applaudissements du Conseil.

Avec les arrivées de Mmes Catherine Labouchère et Marika Thévenaz, le nombre de Conseillers présents passe à 61.

5. Communications de la Municipalité

Gérald Cretegnny, syndic (Administration générale. Ressources Humaines. Relations publiques).

- **Personnel:** engagements: de Mlle Lorine Reis, apprentie employée de commerce, le 26 août; de MM. Clément Balmer, géomaticien auprès du SIE et Philippe Roy, concierge au complexe de Grand-Champ, le 1^{er} septembre. Démission: au 30 août de Mme Federica Regazzoni, déléguée à l'urbanisme et qui a décidé de retourner au Tessin. Recherches en cours d'un poste à l'urbanisme (remplacement de Mme Regazzoni) et de celui d'un chef au SIE (remplacement de M. Christen). La recherche d'un chef de la culture est en phase finale.
- **Divers:** situation à ce jour du PIR: 16 communes l'ont approuvé et 3 l'ont refusé. Ce soir, Perroy, Chéserey et Luins doivent en débattre; aussi, M. Cretegnny s'absentera un moment pour se rendre à Luins et répondre aux questions. Concernant la succession de Mme Golaz et après renseignements pris auprès de la Préfecture, les indications seront données au plus vite aux groupes pour l'élection à la Municipalité.

M. Olivier Fargeon, municipal (Equipements et espaces verts. Gestion des déchets).

- M. Fargeon n'a pas de communications.

M. Daniel Collaud, municipal (Finances. Promotion économique. Sports. Santé. Domaines et forêts).

- **Diagnostic communautaire:** le printemps des Séniors a eu lieu début juin et a rencontré un vif succès réunissant plus de 160 personnes dans une ambiance fort conviviale. Grand merci à l'ensemble des organisateurs.
- **Promotion économique:** les questionnaires auprès des membres de l'ACG et différents commerces sont de retour, soit env. 20%. Un autre questionnaire sera envoyé à l'ensemble de la population afin de connaître ses habitudes, besoins, attentes, etc. L'objectif est d'avoir un maximum de réponses de manière à les examiner et que l'on puisse définir les différents axes à travailler avec un respect mutuel des prérogatives, tant au niveau de la ville, de l'ACG et des commerçants.
- **Sports:** cette année, il a été décidé qu'il n'y aurait pas de fête du sport. Selon de nombreux contacts, la motivation est faible en regard des difficultés à recevoir de nouveaux membres, d'où cette pause. Afin d'établir un nouvel inventaire sur l'évolution des sociétés sportives, les besoins, les difficultés rencontrées, les relations avec la Ville, un questionnaire leur a récemment été envoyé. Nous allons travailler sur la participation de Gland à: "Le duel intercommunal Coop de la Suisse bouge en 2014". Il s'agit de la plus grande manifestation d'activités physiques et d'alimentation saine en Suisse. Ce programme pour plus d'activités dans les communes a vu le jour l'année du sport, en 2005. Est à l'étude aussi la création d'un réseau de bénévoles prêts à donner un peu de temps aux différentes associations, mais sans engagement durable. L'objectif est de pouvoir répertorier l'ensemble des activités en 2014 et que les citoyens puissent s'inscrire pour donner un peu de temps en fonction de leurs disponibilités, développer l'approche participative et sociale, donner une petite aide aux associations.

Mme Florence Golaz, municipale (Sécurité publique. Population. Transports publics).

- **Naturalisations:** au vu du grand nombre de naturalisation facilitées et ordinaires obtenues, la liste est jointe au procès-verbal (conf. Annexe III).
- **Protection civile:** le départ à la retraite du commandant Gérald Bovy a été fêté le 31 mai. Il est remplacé par son "second", M. Luc Mouthon.

- **Pompiers:** la réorganisation du SDIS poursuit son chemin. Les statuts de la future association de communes qui concernera Gland, Vich, Coinsins, Begnins, Burtigny, Le Vaud et Bassins seront soumis cet automne au Conseil, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Mme Isabelle Monney, municipale (Affaires sociales. Culture. Culte).

- **Culture:** projet «Place de la Gare». Le lauréat du concours d'intervention artistique en milieu urbain désigné par le Jury est M. Vincent Kohler. Sa proposition est d'installer une presse à monnaie et de coller sur le bitume de la Place de la gare quelques pièces résultant de la transformation de celles-ci. Le jury a relevé les qualités d'ouverture et le message de cette intervention, il a apprécié l'originalité de la démarche et son développement dans le temps. Le projet est évolutif, l'artiste proposera à différents artistes régionaux et internationaux de dessiner des pièces dans le but de créer une petite collection de pièces d'artistes contemporains. La Commission culturelle aura ainsi l'occasion de suivre la démarche en compagnie de M. Kohler. L'inauguration se fera à la fin de cette année en collaboration avec les CFF qui ont participé au jury.
- **Fête de la musique:** aura lieu le 22 juin. Début des festivités dès 11h30 devant la Migros, poursuite de la manifestation dès 16h30 aux Perrerets et dimanche 23, concert au temple de Gland dès 15h45.
- **Open-air:** aura lieu du 17 au 20 juillet aux Perrerets. Vu le succès rencontré, le nombre de chaises a été porté de 400 à 600. La programmation sera proposée en relation avec le cinéma Rex d'Aubonne. Les films prévus sont: les Gamins, d'Anthony Marciano; la Cage Dorée, de Ruben Alves; World War Z, de Marc Forster; Moi, moche et méchant 2, de Pierre Coffin et Chris Renaud. Les billets sont en prévente au Greffe communal. Il est possible de consulter les bandes annonces sur le site. Merci au personnel communal ainsi qu'aux sociétés locales et sponsors sans qui cette animation ne pourrait exister.
- **Intégration:** la fête multiculturelle aura lieu le 22 septembre à la Salle communale, ce sera l'occasion de partager la vie et les coutumes des différentes communautés qui nous côtoient lors d'un moment festif. Le pays «hôte» est le Kosovo. L'intégration, c'est surtout la volonté de vivre ensemble et de partager la vie sociale et citoyenne. La Commission d'intégration a décidé d'organiser un temps de réflexion et une table ronde à cette occasion avec la diffusion d'un film le jeudi 19 septembre au Foyer de Grand-Champ.

M. Thierry Genoud, municipal (urbanisme et bâtiments).

- **Gare-sud:** le 1^{er} atelier arrive à son terme. Le 26 juin, les 4 bureaux conviés à cette étude-test seront entendus. Il sera important après de leur faire un retour avec les considérations de la Municipalité et du collège d'experts. Parallèlement, une étude de projet est menée de front, 50% chacun, entre la commune et les CFF, pour le passage inférieur. La Municipalité pousse les CFF à lui donner des renseignements sur l'avancement de cette étude et les contacts sont fréquents avec l'ingénieur en charge de cette étude. L'avancement est conforme au planning pour une surélévation des quais prévue en 2016 et le passage inférieur qui devrait être joint à tout ça.
- **Piscine:** le devis général est précis, à 10% près et arrivera fin juin sur la table de la Municipalité ce qui est conforme au planning approuvé avec une baignade printemps 2016. La Municipalité a pris 2 décisions importantes pour la détermination du devis général: de se conformer au standard Minergie, puisqu'il y a labellisation de la piscine et après rapport circonstancié des ingénieurs, choix de capteurs thermiques et non photovoltaïques, normal, puisque l'eau de la piscine est chauffée juste en-dessous.
- **Cité de l'énergie:** le dernier audit va se faire en octobre pour une labellisation novembre 2013, puisque le dernier délai est à la fin de l'année pour labelliser la commune "Cité de l'énergie". On est en excellente voie et l'on devrait arriver entre 50 et 60%.
- **Place pique-nique «En Ruyre»:** les travaux ont été retardés à cause de la météo capricieuse et l'on espère arriver à terme fin juin afin de pouvoir mettre cette place à disposition du public, en juillet.
- **Ballastière:** suite à un article paru dans la presse, M. Genoud tient à préciser que la Municipalité n'est pas la seule dans ce dossier, mais qu'il faut aussi associer tous les partenaires pour le travail

effectué rapidement, que ce soit la Sofren, le Conseil régional, la commune de Luins, très réceptive pour la relocalisation de la sous-station électrique, les CFF, la Sadec, Sotridec futur utilisateur de cette parcelle.

Avec les arrivées de MM. Cyril Gallay et Rasul Mawjee, le nombre de Conseillers présents passe à 63.

Mme Christine Girod, municipale (Accueil Petite enfance. Jeunesse. Ecole).

- **Bâtiment de Mauverney C:** le 12 mai, la Fondation "La Ruche" a pris possession des locaux de Mauverney. Désormais, l'UAPE accueille 36 enfants dans les locaux. Dès la rentrée d'août, la structure pourra accueillir 72 places. La PauseDéj a emménagé en mai et libéré les deux salles de classe qu'elle occupait à Mauverney A. Elle accueille 72 enfants pour le repas de midi, 4 jours par semaine. La confection des repas, labellisée "Fourchette Verte", est assurée par le DSR qui utilise la nouvelle cuisine de Mauverney pour régénérer les repas.
- **Logo Jeunes:** le logo «Jeune à Gland» est le fruit d'un travail mené par les jeunes, le CRL, le réseau jeunesse, le travailleur social de proximité et le responsable communication. Merci à eux. Le logo a paru dans le "Gland-Cité" et figurera sur les communications faites par les jeunes et sur celles que la Municipalité leur adressera. Une édition sur deux, une page sera dédiée aux activités liées à la jeunesse et à leurs idées. La Municipalité souhaite donner la parole à la jeune génération et favoriser les échanges et la bonne compréhension mutuelle.
- **Bibliothèque communale de Grand-Champ:** dès la rentrée scolaire 2013, la bibliothèque étendra son offre au tout jeune public du 1^{er} âge, soit 0 à 3 ans. Après l'ouverture de deux salles en 2009 et l'extension aux 4 à 10 ans, la bibliothèque est en constante évolution. Cette offre supplémentaire répondra à une demande de la population et des parents souhaitant pouvoir inscrire leur enfant dès le plus jeune âge. Ce service viendra compléter les activités de la bibliothèque «Les Mille Feuilles» qui elle propose, des animations spécifiques pour les petits. A souligner la bonne collaboration et les échanges entretenus avec les responsables des «Mille Feuilles».
- **Centre aéré:** ouvrira ses portes le 8 juillet à Montoly et ce pour la durée des vacances scolaires. 6 responsables et 3 monitrices encadreront les 93 enfants inscrits pour l'entier de la période. Cela représente 669 inscriptions pour une moyenne de 20,27 enfants par jour; les enfants ont un âge moyen de 9 ans et fréquentent le centre 6,8 jours. Merci à toutes les personnes encadrant ces enfants.
- **Promotions:** le 3 juillet à 18h, Salle omnisports de Grand-Champ pour l'Etablissement secondaire et le 4 juillet, pour le primaire, le cortège, départ à 19h, emmènera les quelque 830 élèves aux Perrerets.

PREAVIS AVEC DECISION EN UN SEUL DEBAT

6. Comptes de l'exercice 2012.

- M. Barioni, rapporteur de la Commission des Finances explique que la CoFin essaie de synthétiser les comptes de la commune en procédant, comme chaque année, par une analyse par dicastères; elle espère que ce mode convient et donne un bon aperçu de ces comptes, puis il lit les conclusions recommandant d'accepter les comptes 2012 tels que présentés.
- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, ni abstention signifiée, le Conseil communal accepte les comptes 2012.

7. Rapport de la Commission de gestion sur l'exercice 2012.

- M. Marandola, rapporteur de la Commission de gestion, lit les conclusions recommandant d'accepter le rapport de la Municipalité pour 2012 et de décharger cette dernière pour l'exercice écoulé. Il apporte une précision concernant l'annexe de la Commission sur les logements subventionnés, page 15, point 2, fin du 1^{er} paragraphe (voir annexe I), il y a eu un oubli; cette annexe se trouve dans le rapport de gestion en page 27.
- La discussion est ouverte.
- M. Vallat: s'étonne qu'en page 63 du rapport de gestion, le tableau présente des bizarreries concernant Grand-Champ: il y apparaît 3 fois de suite le chiffre 20 pour les années 2010 à 2012 et en-dessous, le graphique est inversé, il ne faut pas lire de 2002 à 2012, mais de 2012 à 2002.
- M. Creteigny: la page concernée sera contrôlée et renvoyée, le cas échéant, à l'ensemble des Conseillers.
- M. Cosandier: page 61 du rapport de gestion, le tableau de consommation d'énergie des Perrerets présente un montant de Fr 94'157.- ce qui fait une moyenne de 24ct le kw alors que l'année passée, la moyenne était de 12ct pour un montant de Fr. 45'904.- ce qui veut dire que la consommation en francs effectifs a doublé cette année, alors que la consommation énergétique n'a pratiquement pas bougé. Quelle en est l'explication? Dans le rapport de la Commission, page 6, il est expliqué que le tarif ProB est identique au tarif ProA avec des pris unitaires plus bas. Non, pas du tout, c'est juste que chaque site bénéficie d'un tarif différent et c'est le tarif Hydric qui bénéficie d'un aggio de + 2ct, c'est ce qui fait la différence, il faudrait corriger dans le rapport.
- Mme Girod: haut de la page 9 du rapport de la Commission, précise que la salle de gymnastique n'est pas mise à disposition *tous* les samedis soirs, mais *certain*s samedis soirs, merci de corriger.
- M. Uebelhart: page 37 du rapport de gestion, "contrôle de vitesse sur deux routes différentes" donne les mêmes nombres de contrôles, de durée, de véhicules contrôlés et dénoncés, est-ce bien juste?
- M. Favez: 6 contrôles pour une commune de 12'000 habitants sur une année, c'est bien insuffisant. Lorsque l'on voit comment certains roulent, en particulier au moment des sorties de classes, il faut sérieusement les intensifier pour la sécurité des piétons et des cyclistes. Il n'y a aucune volonté de favoriser la mobilité douce lorsque l'on constate de quelle manière les contrôles sont effectués.
- Mme Golaz: les contrôles radars sont dépendants du Bureau des radars qui demande d'argumenter. C'est pour cela qu'un radar informatif a été acquis afin de pouvoir établir des statistiques. Si des dépassements systématiques devaient avoir lieu, il serait alors possible de faire venir le Bureau des radars. Cela fait partie du train de mesures mis en place concernant la sécurité routière.
- Mme Gabriel: précise, à décharge de la Commission de gestion, que les chapitres reçus au début n'étaient pas les mêmes que ceux de la version finale après la nouvelle mise en page effectuée. Toutes ces coquilles qui se sont glissées, la Commission n'a pas eu l'occasion de les voir et elle s'en excuse.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire ni abstention signifiée, le Conseil communal accepte le rapport de gestion sur l'exercice 2012.

PREAVIS AVEC DECISION

8. Préavis municipal N° 45 relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions.

- Mme Gilliand, en remplacement de M. Labouchère, lit les conclusions recommandant d'accepter le préavis tel que présenté.

- M. Barioni, rapporteur de la Commission des Finances, lit les conclusions recommandant d'accepter le préavis tel que présenté.
- La discussion est ouverte.
- M. Valat: la Municipalité a-t-elle l'intention d'appliquer l'art. 77 de LATC pour éventuellement bloquer les permis de construire en attente de la révision du PGA?
- M. Th. Genoud: cela dépend du projet, c'est une chose possible. Avec les délais qui sont associés à l'art. 77, il est de plus en plus difficile d'arriver à faire une planification sur 18 mois, puis il y a l'art. 78 disant qu'en cas de non-respect des délais, il y a des dédommagements, il faut payer des honoraires, c'est difficile. La seule fois qu'il a été utilisé ces 7 dernières années, c'est avec Sotridec et cela n'a malheureusement pas réussi à la Municipalité. Il s'agit d'un article clair et précis mais difficile à appliquer.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

Décision

A une large majorité, sans avis contraire, 1 abstention signifiée, le Conseil communal accepte le préavis N° 45 relatif à la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions, soit:

- *d'accorder le crédit de Fr. 237'600.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre la révision du plan général d'affectation (Plan de zones) et du Règlement communal sur le plan d'extension et la police des constructions;*
- *d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de Fr. 237'600.-.*

PREMIERE LECTURE

9. Préavis municipal N° 46 relatif à l'adaptation des installations de traitement et de télégstion de la station de traitement des eaux du Montant.

- La séance est agendée le 3 juillet 2013 à 19h30. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:
Premier membre: Gilberte Corbaz, GdG. *Membres*: Claudine Deprez, PLR, - Marc-Antoine Senn, Soc, Martial Cosandier, Les Verts – Jean-Marc Guibert, UDC.
+ la Commission des Finances.
- La discussion est ouverte.
- M. Fargeon: un bus étant requis pour se déplacer sur le site de la station du Montant, il est demandé aux membres de la Commission d'être ponctuels.
- M. Marandola: invite la Commission à évaluer concernant la mesure G, quels sont les possibilités, inconvénients ou avantages entre une infrastructure centralisée sur site ou une infrastructure décentralisée, déjà existante dans la commune ou dans une des communes faisant parties du projet.
- M. Moulin: dans la consommation, il est mentionné que la Clinique de Genolier consomme 500 l/min et dans la répartition des coûts, il n'est fait mention que des 3 communes et pas du tout des 500 l.
- Mme Cornaz-Rovelli: serait-il possible que la Commission des Finances bénéficie du même transport que la Commission technique, puisqu'elle doit aussi se prononcer sur ce préavis?
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

10. Préavis municipal N° 47 relatif à l'octroi d'un crédit de réalisation des équipements (accès ferroviaire et routier) de la parcelle N° 436 au lieu-dit «En Vertelin».

• La séance est agendée le 1^{er} juillet 2013 à 20h00. S'agissant d'un préavis en première lecture, la secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Pascal Regazzoni, UDC. *Membres:* Georges Grandjean, GdG. - Jacques Tacheron, PLR Anita Waeber, Soc – Jérôme Ghedira, Les Verts.

+ la Commission des Finances.

- La discussion est ouverte.
- La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

AUTRES OBJETS

11. Nomination d'une Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Moritz de Hadeln «Qualité de l'air que nous respirons».

La secrétaire donne les noms des commissaires désignés par les partis. Ce sont:

Premier membre: Daniel Calabrese, GdG. *Membres:* Jean-Marc Jaquier, PLR – Charanjit Dhanjal, Soc Patrick Uebelhart, Les Verts – Pascal Regazzoni, UDC.

- M. Calabrese: invite les membres de la Commission à se réunir en fin de séance afin de fixer une date.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

DIVERS

12. Nomination du bureau du Conseil pour l'année 2013-2014.

• Le président rappelle que ces élections ont lieu au scrutin individuel secret, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second, si celui-ci est nécessaire bien évidemment.

Les bulletins blancs sont pris en considération pour le calcul de la majorité absolue.

Cette manière de faire pourrait changer avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes au 1^{er} juillet 2013, puisque celle-ci mentionne que "*Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement*". Cela raccourcirait sûrement un peu les séances d'élections, mais enlèverait aussi un peu de piment pour certains.

Election du président

Au nom du groupe des Verts, M. Uebelhart propose M. Moritz de Hadeln, actuel vice-président et le présente. M. de Hadeln est né dans le sud de l'Angleterre, puis avec ses parents, il déménagea à Florence où il grandit. Grâce à sa grand-mère habitant Nyon, il fréquenta l'école primaire de St-Cergue. Il fit ses études secondaires à Martigny puis à Genève. Après le baccalauréat, il débuta des études de chimie et de physique à la Sorbonne, puis très vite, s'orienta vers la photographie et le cinéma. En 1963 et 1966, il a tourné deux documentaires produits par une compagnie de Zurich. En 1967, il s'établit à Gland et s'y maria. En 1969, il fonda avec son épouse le Festival du Film documentaire de Nyon, aujourd'hui «Visions du réel», qu'ils dirigeront jusqu'en 1994. De 1972 à 1977, il dirigea le Festival de Locarno, puis le Festival International du Film de Berlin de 1979 à 2001 et sera le premier étranger à diriger la Mostra de Venise en 2002 et 2003. Il est membre de l'Association Suisse des réalisateurs de Films et de l'Académie européenne du Cinéma. M. de Hadeln est bourgeois de Gland depuis 1985 et membre du Conseil communal depuis 2008.

- Il n'y a pas d'autre proposition et la candidature de M. Moritz de Hadeln est soumise au vote.

- M. Favez: il est prévu dans l'ordre du jour les élections du président, du 1^{er} et du 2^e vice-président, de deux scrutateurs et de deux scrutateurs-suppléants, est-il autorisé à mettre sur les bulletins de vote pour l'un ou l'autre de ces postes des noms de dames?
- Le président répond qu'il est possible de mettre le nom d'une personne présente lors de cette séance.

Résultat

Bulletins délivrés: 63 – rentrés: 63 – blancs: 15 – nul: 0 – majorité: 32

Ont obtenu des voix: M. Moritz de Hadeln, 27. M. Uebelhart 12. Mme Cornaz-Rovelli 6.

Il y a 3 voix éparses.

Il va donc être procédé à un 2^e tour et le président précise qu'il aura lieu à la majorité relative.

- M. Uebelhart: sollicite, en raison du résultat, une suspension de séance.
- Le président accorde la suspension puisque elle est soutenue par 5 membres; puis l'élection reprend.

Résultat

Bulletins délivrés: 63 – rentrés: 63 – blancs: 11 – nul: 0

M. Uebelhart est élu avec 25 voix. M. Moritz de Hadeln obtient 23 voix. Il y a 4 voix éparses.

- Le président demande à M. Uebelhart s'il accepte cette nomination.
- M. Uebelhart: est touché par le nombre de voix qui se sont reportées sur sa personne, mais il n'est pas candidat. Il avait été convenu dans le groupe, que ce serait M. de Hadeln qui représenterait Les Verts dans un tournoi planifié de longue date, puisqu'il a été 2^e, puis 1^{er} vice-président. Il trouve dommage qu'au dernier moment les conditions changent et remercie le Conseil pour sa confiance, mais il n'est pas candidat et il refuse cette élection.
- Le président demande à son tour une suspension de séance pour ce cas de figure, puis la session reprend.

Il est procédé à un 3^e tour.

Résultat

Bulletins délivrés: 63 – rentrés: 63 – blancs: 11 – nul: 0

M. Moritz de Hadeln est élu par 28 voix. Mme Cornaz-Rovelli en obtient 21. Il y a 3 voix éparses.

- Le président demande à M. de Hadeln s'il accepte cette nomination.
- M. de Hadeln: accepte son élection. Il tâchera d'agir dans l'intérêt de tous, que ce soit pour l'Exécutif, pour l'ensemble du Conseil, il essaiera d'apporter un peu de sagesse et de la faire partager.

Election du 1^{er} vice-président

- Le seul candidat déclaré actuellement est M. Maurizio Di Felice pour le groupe UDC.
- Il n'y a pas d'autre proposition et la candidature de M. Maurizio Di Felice est soumise au vote.

Résultat

Bulletins délivrés: 63 – rentrés: 63 – blancs: 11 – nul: 0 – majorité: 32

M. Maurizio Di Felice est élu par 47 voix. Il y a 5 voix éparses.

- Le président demande à M. Di Felice s'il accepte cette nomination.
- M. Di Felice: est très touché par cette marque de confiance et accepte son élection.

Election du 2^e vice-président

- Au nom du groupe GdG, M. Bachelard propose la candidature de M. Daniel Calabrese et le présente. M. Calabrese est né en 1968 à la Tour-de-Peilz. En 1988, il obtient sa maturité fédérale scientifique, puis ensuite son diplôme de physicien au Poly de Zürich. Il travaille depuis 18 ans dans une société genevoise où il occupe le poste de directeur marketing. Il est marié, père de 2 filles et a habité Nyon pendant 6 ans avant de venir s'établir à Gland en 2001. Il s'est présenté aux élections de 2006.

Lors de la première législature, il fera partie de la Commission du Plan de zones. Il est actuellement co-président du groupe GdG. C'est un passionné de photographie, de philosophie et des volcans.

- Il n'y a pas d'autre proposition et la candidature de M. Daniel Calabrese est soumise au vote.

Résultat

Bulletins délivrés: 63 – rentrés: 63 – blancs: 3– nul: 1 – bulletins valables: 62 - majorité: 32

M. Daniel Calabrese est élu par 56 voix. Il y a 3 voix éparses.

- Le président demande à M. Calabrese s'il accepte cette nomination.
- M. Calabrese accepte son élection et remercie les Conseillers.

Election de deux scrutateurs

- Les deux candidats au poste de scrutateurs sont:

MM. Arthur Bigler (PLR) et Jacques Carpentier (PS).

- Il n'y a pas d'autre proposition. Les candidatures de MM. Arthur Bigler et Jacques Carpentier sont soumises au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention

MM. Bigler et Carpentier sont élus scrutateurs.

Election de deux scrutateurs-suppléants

- Les deux candidats déclarés au poste de scrutateurs-suppléants sont:

MM. Jérôme Ghedira (Les Verts) et Jean-Marc Guibert (UDC).

- Il n'y a pas d'autre proposition. Les candidatures de MM. Jérôme Ghedira et Jean-Marc Guibert sont soumises au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention

MM. Ghedira et Guibert sont élus scrutateurs- suppléants.

13 Nomination de la Commission de gestion.

- Le président précise que cette Commission est réélue toutes les années et que les membres sont rééligibles pendant 2 ans. Il existe un tournus entre le PLR et les socialistes (Soc), qui ont à tour de rôle soit 1 membre, soit 2 membres. Mme Gabriel (Soc) ayant fait ses 2 ans est démissionnaire et sera remplacée par un membre du PLR. Les candidats sont les suivants:

Mmes et MM: Evan Lock et Pierre Parvex (GDG); Jeannette Weber et Heinz Beutler (PLR); Véronique Villaine (Soc); David Marandola (Les Verts); Anna Pallotta Ladisa (UDC).

- Il n'y a pas d'autres propositions. Les candidatures sont soumises au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention

Mmes Weber, Villaine, Pallotta Ladisa et MM. Beutler, Lock, Parvex, Marandola sont élus à la Commission de gestion.

14 Nomination d'un membre à la Commission du Plan de zones.

- Suite à la démission de M. Amado Ribeiro, un poste est à repourvoir et le groupe des Verts présente la candidature de M. Patrick Uebelhart.
- Il n'y a pas d'autres propositions. La candidature est soumise au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention

M. Uebelhart est élu à la Commission du Plan de zones.

15 Nomination de 2 délégués auprès de l'Association intercommunale d'accueil «Réseau d'accueil des Toblerones» RAT.

- Ces nominations ont lieu ainsi l'une, selon tournus PLR-Soc et l'autre suite à la démission de Mme Myriam Grandjean (GDG). Les deux candidats sont: Mme Véronique Villaine (Soc) et M. Laurent Dorand (GDG)
- Il n'y a pas d'autres propositions. Les candidatures sont soumises au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention

Mme Villaine et M. Dorand sont élus délégués auprès de l'Association intercommunale d'accueil «Réseau des Toblerones» RAT.

16 Nomination d'un/e délégué/e auprès du Conseil intercommunal du Conseil régional.

- En remplacement de M. Patrick Uebelhart, démissionnaire, le groupe des Verts présente la candidature de Mme Célia Maeder.
- Il n'y a pas d'autres propositions. La candidature est soumise au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention

Mme Maeder est élue déléguée auprès du Conseil intercommunal du Conseil régional.

17. Nomination d'un membre à la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes communales.

- En remplacement de Mme Célia Maeder, démissionnaire, le groupe des Verts présente la candidature de M. Jérôme Ghedira.
- Il n'y a pas d'autres propositions. La candidature est soumise au vote, à main levée.

Résultat

A l'unanimité, sans avis contraire et sans abstention

M. Ghedira est élu à la Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales.

18. Interpellation de M. Uebelhart, au nom du groupe des Verts, demandant plus de transparence et de suivi dans les dossiers votés lors des Conseil.

- Le président passe la parole à M. Uebelhart pour le développement de l'interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle désire répondre immédiatement.
- Mme Golaz: la Municipalité répondra lors du prochain Conseil.

- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

19. Interpellation de Mme R. Bovet «Horaires des Ecopoints».

- Le président passe la parole à Mme Bovet pour le développement de l'interpellation.
- Le président demande à la Municipalité si elle désire répondre immédiatement.
- M. Fargeon: la Municipalité va faire le nécessaire concernant les informations sur les écopoints; il est vrai qu'il y a eu des déprédations à certains endroits et que des personnes, malgré les horaires, viennent en dehors de ceux-ci. En ce qui concerne les langues, la Municipalité va en discuter et réfléchir lesquelles seront mises sur les panneaux.
- Mme Bovet: se dit satisfaite par cette réponse.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

20. Divers + propositions individuelles.

- Mme Corbaz: le 29 mai, les Conseillers ont été invité à la projection d'un film magnifique et époustouflant fait par des jeunes Glandois, elle regrette qu'il n'y ait eu que 5 Conseillers sur 75 à y assister; ce n'est pas donner une bonne image des Autorités auprès de ceux-ci.
- M. Favez: remercie M. Uebelhart pour son interpellation et les questions, mais désire une réponse plus vite que septembre. Il demande ce qu'il en est du préavis voté en janvier concernant le sentier des rives. Y-a-t-il eu des recours, où en est le projet?
- M. Fargeon: les recours des oppositions sont actuellement auprès du Canton, c'est lui qui va transmettre les réponses des oppositions à toutes les personnes. Le Canton a demandé à la Municipalité d'aller retrouver l'une des hoiries qui avait fait opposition ce qui a nécessité la signature d'un des documents par la Chef de département. L'opposition a été retirée et l'on se retrouve avec 2 oppositions signifiées que la Municipalité doit faire transmettre par le Canton qui, lui, les adresse aux propriétaires; ensuite les oppositions seront données à la Municipalité au moment où celles-ci seront entre les mains des propriétaires.
- M. Finini: déplore les incivilités sur la plage, déchets sur la pelouse, bouteilles cassées, etc. Il remercie le Service de la Voirie pour le remarquable travail de nettoyage, mais cela ne suffit pas. Dans le cadre de la future réponse au postulat de Mme Labouchère concernant les incivilités, il serait bien de s'intéresser aussi à la plage de Gland.
- Mme Pallotta Ladisa: relaie les inquiétudes des parents concernant les aménagements extérieurs de l'UAPE. Les barrières de sécurité sont instables, où en est-ce et quand cela sera-t-il terminé?
- M. Th. Genoud: c'est toujours "tendu" au niveau des aménagements extérieurs, même s'il y a toutes les excuses possibles concernant le mauvais temps. La Municipalité est attentive à ce problème, elle fait son possible et le forcing pour terminer le chantier. Le 19 juin, elle a redonné des directives assez claires aux constructeurs afin que la maison Laurent puisse terminer les aménagements extérieurs. Le SBU suit, mais a peu d'écoutes. Peut-être que la solution sera de les faire réaliser par une autre entreprise ou par nos Services, pour autant qu'ils aient le temps, mais avant d'en arriver-là, on essaie quand même de terminer avec les entreprises ayant travaillé sur place.
- M. Girardet: regrette que la Fête des Sports ne se fasse pas. La région n'a pas montré l'exemple vu que c'était la seule chose qu'elle organisait et qu'elle y a renoncé, c'est déplorables. Il invite la Municipalité à réfléchir et ne pas abandonner afin qu'en 2014, il y ait une fête. Avec une vingtaine de sociétés sportives, il y a matière à organiser quelque chose en motivant les sociétés et en leur démontrant tout le profit qu'elles peuvent en retirer.
- M. Collaud: précise qu'il s'agit d'une pause pour 2013 concernant la Fête du Sport. Gland ne dit pas qu'elle ne veut plus faire la Fête du Sport, elle va d'abord procéder à un inventaire et préparer le duel intercommunal de la Suisse bouge pour 2014 en comptant avec et sur les sociétés.
- M. Di Felice: remercie la Municipalité, ainsi que MM. Bussy, Christen et Mme Guibert pour leur soutien et la coordination lors du nettoyage du Sentier des Toblerones. Le propriétaire du trésor

découvert a été identifié et la personne l'ayant trouvé a été dûment récompensée. Depuis le week-end de l'Ascension, l'éclairage sous le passage sous-voies de la gare est déficient ou carrément absent et il y a un certain nombre de tags. Récemment, les 2 bancs, côté Jura, ont été arrachés de leurs socles. Pourquoi 2 Mobil toilettes sont-ils installés devant les places de parc pour vélos? Du temps du précédent responsable de la déchèterie, il était possible de déposer des objets pouvant servir à d'autres personnes, maintenant, il semblerait cela ne se soit plus le cas, serait-il possible de continuer cela en trouvant une solution adéquate?

- M. Fargeon: oui, depuis plusieurs mois, il y a des incivilités répétées sur la Place de la gare avec diverses dégradations de matériel et sous le passage, les luminaires ont eu leurs câbles électriques arrachés. La Municipalité a informé les CFF, propriétaires de l'ouvrage et qui sont responsables de l'entretien, mais Gland n'est pas la seule gare connaissant les mêmes déprédations, les CFF ne peuvent être partout. A chaque déprédation, celle-ci est dénoncée auprès de la gendarmerie. Merci de relever le travail de la Voirie. Le week-end dernier, les collaborateurs de la Voirie ont mis plus de 8 h pour nettoyer deux emplacements, gare et plage, des déprédations engendrées, bris de bouteilles sur l'herbe, voire même dans l'eau.

En ce qui concerne les objets déposés à la déchèterie, il va se renseigner sachant qu'il y a des possibilités, mais il n'est pas pris n'importe quoi, même si certaines personnes pensent que cela peut être utilisable et que cela ne l'est peut-être pas vraiment. Il existe aussi les 2 brocantes annuelles.

- M. Uebelhart: le Domaine des Pins a écrit plusieurs fois à la Municipalité pour lui dire que des choses inacceptables se passaient autour de la gare et il y a eu des contacts avec elle. Il faut éviter que ce phénomène progresse et que cela devienne une sorte de jeu entre chats et souris. On sait quand cela se passe et quels sont les moments cruciaux sur lesquels il faut porter toute l'attention nécessaire, c'est-à-dire à l'arrivée des trains. Une demande avait été faite afin que la police passe régulièrement et marque sa présence, aussi, il réitère la demande de faire en sorte que la police régionale soit présente.

- Mme Golaz: la Municipalité connaît ce problème qui prend passablement d'ampleur, que ce soit au niveau des déchets ou des tags. Une enquête étant en cours concernant les tags, il n'est pas possible d'en dire plus, les résultats sont attendus prochainement. La gendarmerie passe sur la Place de la gare, c'est un des endroits où il y a le plus de passages et de prévention avec aussi gare Sud au niveau de l'accueil de jour des migrants. Elle ne peut pas être présente tout le temps, elle a d'autres missions et fait le maximum avec les effectifs en place.

- Mme Girod: précise que le TSP, en collaboration avec le réseau jeunesse, le CRL et d'autres intervenants mettent l'accent sur la prévention, même si cela ne se voit pas énormément, beaucoup de programmes sont mis en place, beaucoup de discussions et de proactivités. Il est constaté que lorsque des incivilités se passent, il n'y a aucun appel à la gendarmerie et si l'on interroge les voisins, personne n'a rien vu, ni entendu. Il est important que tout le monde soit solidaire par rapport à ces phénomènes, les citoyens doivent signaler des comportements à risque.

- M. Clerc: il y a quelques années, le vendredi soir, la Voirie ramassait tous les journaux sur la Place de la gare, cela était bien pratique et évitait d'avoir des possibilités de mettre le feu à du matériel, comme dernièrement. Cela ne pouvait plus se faire, semble-t-il, car les gens devaient pouvoir lire le journal à tout moment. Ne pourrait-on pas revenir à cet ancien système?

- M. Fargeon: les quotidiens sont tous pris par les pendulaires, le problème subsiste avec les journaux hebdomadaires et qui restent un certain temps, mais si ce ne sont pas les journaux, ce sont les déprédations aux pots de fleurs ou l'arrachage de plantations et pour déplacer des pots de fleurs ou arracher des bancs, il faut être plusieurs. Pour le moment, il existe des mesures de rétorsion et il faut aussi compter sur la population et les organes de sécurité.

- Mme Favez: *«Déjà 25 ans! C'est l'objectif que je m'étais fixé, le voilà atteint! C'est en 1988 que je suis entrée au Conseil par la petite porte, il n'y avait plus de «viennent ensuite» sur la liste socialiste. J'ai remplacé Yvette Würgler. Mon siège fut confirmé lors des élections au Conseil communal de 89. Mais mon engagement politique remonte à 81 et mon attachement au PS et aux valeurs qu'il défend remonte à cette année-là et il est toujours bien vivant. A cette époque, les sujets qui me tenaient à cœur étaient les mêmes qu'aujourd'hui: le social, la petite enfance, l'environnement, les déchets, la mobilité. Ce qui m'intéressait aussi énormément et qui n'a pas les faveurs du Conseil, c'était l'aide humanitaire.»*

Ma première intervention au Conseil en mars 1989 sur le parrainage d'un village roumain par le biais d'une motion a provoqué des remous importants. Celle-ci a abouti pour finir d'ailleurs après être passée par une Commission. Hormis le fond qui ne plaisait pas à tout le monde, on m'a reproché de parler déjà alors que je n'étais au Conseil que depuis quelques mois... En ce temps-là on devait rester discrets les premiers temps... Il y avait fort à faire dans tous les domaines et il y avait des mentalités villageoises à faire évoluer. Pour une majorité des conseillers, les mères devaient rester à la maison pour garder leurs enfants, tout ralentisseur ou aménagement routier en vue de ralentir les véhicules étaient impensables... Et pourtant au long de ces années, il y a eu des avancées remarquables. Pour cela, il en a fallu de la patience et de l'opiniâtreté... J'ai une pensée pour tous les socialistes au long de ces années qui ont contribué sans relâche à cette évolution. Il fut un temps où tout était tellement plus simple, je vous raconte une anecdote.... A l'époque où Yves Reymond était syndic radical, je l'ai particulièrement apprécié d'ailleurs, j'ai fait partie d'une Commission qui planchait sur la réfection de la rue de la Gare. Alors qu'une petite école donnait sur celle-ci, aucune signalisation n'était prévue et le nouveau tapis allait donner sans doute envie aux automobilistes d'accélérer. N'arrivant pas à convaincre les autres membres de la Commission, je fis seule un rapport de minorité, puis je m'expliquais devant le Conseil. C'est alors que le syndic me dit: Si sans augmentation du crédit, on fait peindre deux grands triangles rouges au sol aux abords de l'école, est-ce que cela te convient? J'ai bien sûr dit oui et mon souhait a été exaucé. Ça fait rêver... C'est un souvenir parmi d'autres, plus ou moins gais, qui me resteront de cette longue expérience. Je m'en vais riche de tout ce que j'ai appris sur le fonctionnement d'une commune et des nombreuses rencontres que j'ai pu faire dans ce Conseil et au sein des Commissions. Si le Conseil est terminé pour moi, je resterai une militante socialiste engagée et vous aurez l'occasion de me croiser à l'occasion d'une campagne électorale ou d'une récolte de signatures pour une initiative.

A vous tous, je souhaite une bonne suite, beaucoup de plaisir et de nombreux succès dans vos activités de Conseillers et de Municipaux. Bel été à vous!».

• Le président étant arrivé au terme de son année de présidence, il adresse ces quelques mots: «Mesdames, Messieurs, j'achève ce soir mon mandat de président de notre assemblée. Un an déjà. J'ai pu pendant cette courte année de présidence, diriger l'un des Conseils les plus longs qu'ait connu notre assemblée avec le débat de la taxe sur les déchets et certainement aussi l'un des plus courts, ce premier jour de printemps 2013, puisque nous avons terminé la séance en 43 minutes chrono. Du jamais vu. Mais une année cela passe tellement vite. A peine a-t-on le temps de se mettre dans le rôle de président, que la fonction est déjà achevée. C'est le jeu du tournus démocratique et c'est bien ainsi. J'ai eu énormément de plaisir à assumer cette fonction, j'y ai beaucoup appris, j'ai vécu des moments passionnants, des moments un peu plus stressants, comme lorsqu'il a fallu jongler avec une multitude d'amendements dont certains opposés, agrémentés de quelques sous-amendements et sous-sous-amendements pour corser l'affaire, ou aussi lorsqu'il a fallu, avec des délais que j'avais un peu présomptueusement communiqué à la presse, annoncer certains résultats de votations communales, j'ai fait transpirer mes scrutateurs... Ces responsabilités, je les ai parfois assumés seuls, mais le plus souvent, j'ai pu les partager avec notre secrétaire du Conseil et aussi les membres du Bureau; merci à eux, aux membres du bureau élargi, aux huissiers, pour leur soutien, ainsi que pour tout le travail fourni lors des votations et des élections. Pendant cette année de présidence, j'ai parfois dû ronger mon frein, à ne pas pouvoir m'exprimer sur certains sujets où j'aurais eu envie de participer à vos débats. J'espère ne pas vous l'avoir fait apparaître et que je vous aurai laissé le sentiment d'avoir pour tous été juste et impartial dans ma manière de diriger les débats. Nous avons encore le privilège et le bonheur d'habiter dans un pays où les différentes personnes qui le composent et y séjournent, arrivent à vivre ensemble dans la tolérance et le respect, malgré nos différences de langue et de culture. C'est ces notions de tolérance et de respect qui doivent nous guider dans nos travaux, c'est ainsi que nous pourrions avancer dans l'intérêt général, et ce sont ces notions que j'ai essayé de garder à l'esprit lorsque j'ai dirigé nos débats. Je vais donc avoir le plaisir de vous retrouver dès le mois de septembre de l'autre côté du strapontin, la parole à nouveau libérée.».

La parole n'étant plus demandée, le président rappelle la date du 12 septembre 2013 à 19h30 pour la prochaine séance du Conseil communal, puis il clôt celle de ce soir.

La séance est levée. Il est 21h37.

Pour le bureau de Conseil communal:

Le président:



Michael Rohrer



La secrétaire:



Mireille Tacheron

Annexes:

- I Interpellation de M. P. Uebelhart.
- II Interpellation de Mme R. Bovet.
- III Liste des personnes naturalisées.

Interpellation demandant plus de transparence et de suivi dans les dossiers votés lors des Conseils

Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Mon intervention n'a pas pour but de remettre en cause le travail de la Municipalité mais bien de travailler avec elle, en toute transparence, sur certains dossiers afin de conserver la confiance et une bonne collaboration entre les Autorités politiques de notre ville.

De nombreux préavis ont fait en 2012 et en ce début d'année l'objet d'une décision du Conseil Communal. Entre-temps, plusieurs séances du Conseil se sont déroulées. Pour la plupart des objets, la Municipalité, dans ses communications, nous a informés de l'avancée de travaux ou des problèmes rencontrés. Pour d'autres, par contre, un grand silence ne nous a pas permis de mesurer l'impact engendré par nos décisions, ni leurs conséquences pour l'évolution du projet.

Peut-être n'y a-t-il aucun élément nouveau mais qu'on nous le dise clairement ?

Cette information permettrait au moins de relancer les débats sur la base de déclarations officielles.

Surtout, cela éviterait des rumeurs ou des interprétations qui ne peuvent que nuire à la clarté et au bon déroulement de nos débats.

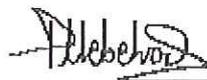
Pour illustrer mon propos, je ne reprendrai que quelques projets nécessitant, à mon avis, un retour régulier de la Municipalité pour informer le Conseil

- Refus de l'extension du parking du Golf en octobre 2012: de nouvelles négociations sont-elles en cours ?
- Levée des oppositions et acceptation du crédit de construction pour le sentier des rives en janvier 2013 : y-a-t-il eu des recours ? Où en est le projet ?
- PPA la Combaz séance d'information en février 2013 : le C.U.S a-t-il été revu à la hausse depuis la présentation publique comme le prétendent certains rumeurs? Mais là aussi, quel crédit peut-on donner à ce genre d'informations si le sujet n'est pas abordé lors du Conseil ?
- La plage de la Dullive : dernière information décembre 2012. Quelles avancées à ce jour ?

Au-delà de ces cas précis, il serait souhaitable que, **par principe**, le Conseil puisse être informé régulièrement des dossiers en cours. Concernant les objets précités, peut-être en sert-il ainsi déjà dans les communications de ce soir ?

Je vous remercie de votre attention.

Pour le groupe des Verts de Gland



P.Uebelhart, co-président

Gland, le 20 juin 2013

Monsieur le Président,

20 juin 2013

Interpellation selon Art. 74

horaires des écopoints

J'ai constaté que les écopoints dans notre commune n'ont pas tous les mêmes pratiques et heures d'ouverture.

A Grand-Champ et à la rue de Malagny, il y a des indications précises concernant l'horaire et la façon dont il faut trier et jeter ses déchets. Les panneaux sont bien visibles.

A la rue de la Dôle, rue de la Falaise, rue de Mauverney, il n'y a aucune information.

Les citoyens des environs de l'écopoint sont mécontents concernant ces pratiques, car il y a des gens qui jettent aussi leurs verres et déchets le soir et les jours fériés, vu qu'il n'y a pas de panneau.

J'invite la Municipalité à équiper tous les écopoints de la même manière. Et je souhaite qu'elle étudie la possibilité de mettre les panneaux d'ouverture en français et anglais, voire d'autres langues.

Je vous remercie de prendre bon accueil de mon interpellation.

Régina Bovet-Hess



Aux membres du Conseil communal

Séance du jeudi 20 juin 2013

Naturalisations ordinaires et facilitées

<i>Naturalisations ordinaires</i>			
<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>	<i>Origine</i>	<i>Date d'acquisition de la nationalité suisse</i>
De Brito Pereira	Domingos	Cap-Vert	01.05.2013
Fernandes Moreno Pereira	Eloisa	Cap-Vert	01.05.2013
Pereira Moreno	Wilson	Cap-Vert	01.05.2013
Pereira Moreno	Leilani	Cap-Vert	01.05.2013
Pascarella	Antonietta	Italie	01.05.2013
Grandjean	Didier	France	01.05.2013
Grandjean	Giuseppina	Italie	01.05.2013
Prosper	Jeanne	Haïti	01.05.2013
Damiano	Maria	Italie	01.05.2013
Abbattista	Nicola	Italie	01.05.2013
Lopes Regadas	Joaquim	Portugal	22.05.2013
Cardoso Pinto Regadas	Maria do Céu	Portugal	22.05.2013
Regadas	Sara	Portugal	22.05.2013
Farescour	Nadine	France	22.05.2013
Farescour	Michel	France	22.05.2013
Farescour	Yédidya	France	22.05.2013
Farescour	Alen	France	22.05.2013
Ricci	Claudio	Italie	22.05.2013
Meuris	Jean-Pierre	Belgique	22.05.2013
Meuris	Anne-Françoise	Belgique	22.05.2013
Bour	Jacques	Pays-Bas	12.06.2013
Bour	Adele	Philippines	12.06.2013
Bour	Jacques Robert	Pays-Bas	12.06.2013
Bour	Maxine	Pays-Bas	12.06.2013
Gulizia (Sofia)	Nunziatina	Italie	12.06.2013
Gorgoni	Walter	Italie	12.06.2013
Gorgoni	Iulica	Italie	12.06.2013
Gorgoni	Sebastien	Italie	12.06.2013

Naturalisations facilitées			
Nom	Prénom	Origine	Date d'acquisition de la nationalité suisse
Guerreiro Fernandes	Diana	Portugal	16.04.2013
Heck	Pascal	Allemagne	01.05.2013
Iseni	Agnesa	Kosovo	01.05.2013
Iseni	Ergon	Kosovo	01.05.2013
Iseni	Shaip	Kosovo	01.05.2013
De Francesco	Mauro	Italie	01.05.2013
De Francesco	Steeve	Italie	01.05.2013
De Francesco	Veronica	Italie	01.05.2013
Hosotte	Pauline	France	01.05.2013
Hosotte	Camille	France	01.05.2013
Azzara	Sara	Suède & Italie	22.05.2013
Riccio	Cristian	Italie	12.06.2013
Fonseca da Conceição	Hugo	Portugal	12.06.2013
Hérissé	Charlotte	France	12.06.2013
Cassabier	Christine	France	12.06.2013

Municipale responsable : Mme Florence Golaz

